

« L'impôt, c'est avant tout la solidarité » par Jacques Le Cacheux, directeur des études de l'Observatoire français de conjoncture économique

Libération, 6 février 2007

Directeur du département des études de l'OFCE (Observatoire français de conjoncture économique), Jacques Le Cacheux est coauteur, avec Christian Saint-Etienne, d'un rapport sur "la croissance équitable et la concurrence fiscale".

Quelles sont les fonctions de l'impôt ?

La première est très simple : procurer des ressources à l'Etat. L'impôt a d'abord été inventé pour prélever sur le secteur privé de quoi financer des consommations collectives. Dans un premier temps, ce furent les fonctions régaliennes : armée, police, justice. Puis se sont ajoutées, avec les développements des sociétés modernes, d'autres missions d'intérêt public, comme l'éducation ou la santé. Est alors apparu ce que l'on pourrait appeler un problème de passagers clandestins : des gens qui bénéficiaient des services collectifs sans en supporter le financement. D'où l'idée que c'est l'Etat qui dispose de l'impôt, et qu'il tient sa légitimité du peuple pour le faire.

L'impôt ne sert-il pas aussi à redistribuer les richesses ?

C'est effectivement une fonction essentielle de l'impôt : il permet de prélever davantage sur les revenus ou les patrimoines les plus élevés pour redistribuer aux plus faibles. Il introduit une notion d'équité, relative selon le temps ou l'espace. L'effet de redistribution est important dans les pays scandinaves et plus faible dans les pays anglo-saxons. Mais il varie aussi tout au long de la vie. Un couple avec des enfants paie peu d'impôts. Il en paiera davantage quand ils seront élevés, et beaucoup moins si ses revenus diminuent avec la retraite. Quelqu'un peut à la fois contribuer à la solidarité et en bénéficier à d'autres moments.

L'effet redistributif est lié à l'impôt sur le revenu. N'est-ce pas un miroir déformant ?

Globalement, la fonction redistributive est très faible. La CSG rapporte plus que l'impôt sur le revenu, et la TVA encore bien davantage. Pour autant, il est normal que l'impôt sur le revenu focalise cette image. D'autant que sa progressivité est rapide.

L'impôt, c'est aussi la CSG pour la protection sociale. Une fonction assurantielle ?

Bien sûr, et c'est une fonction essentielle, puisqu'elle finance la solidarité. Mais c'est aussi un choix de société qui peut se discuter. Si on garantit aux gens qu'ils seront pris en charge par les prélèvements

publics, on ne les pousse pas à s'assurer eux-mêmes contre les aléas de la vie. En poussant la réflexion plus loin, on peut dégager une philosophie citoyenne de l'impôt. On veut convaincre les gens que, s'ils gagnent de l'argent, ils ne le doivent qu'à leur travail et leur talent. Est-ce totalement vrai ? Bill Gates ou Luciano Pavarotti auraient-ils réussi dans un autre contexte, à une autre époque ? Selon la réponse que l'on donne à cette question, on justifie leur niveau de participation à la solidarité collective.

Un impôt sur les successions quasiment confiscatoire pourrait remettre tout le monde sur un pied d'égalité...

Certains, y compris parmi les plus libéraux, défendent cette idée comme un moyen de rebattre les cartes. Seul inconvénient : la perspective de transmettre à ses enfants un patrimoine est aussi un moteur important de l'activité humaine.

L'impôt ne peut-il pas enfin servir à favoriser un développement durable ?

L'impôt est aussi, et de plus en plus, utilisé comme régulateur des comportements. Ce sont les écotaxes, les taxes antitabac, tout ce qui part du principe pollueur-payeur. Tant que l'on n'est pas soi-même pollueur, ce type d'impôt est bien accepté. Mais cela ne fait pas une politique fiscale.